

Date : 10/03/11

Des solutions Promat marquées CE

Promat vient d'annoncer que ses solutions **Promaspray** F250 et PromasprayT ont obtenu le marquage CE (selon ETAG 018-produits résistants au feu avec attestation de conformité niveau 1 -contrôles par un tiers). Il devient ainsi un des seuls constructeurs français à garantir la certification CE de ses produits fibreux sur le marché des systèmes projetés.

Promat est leader dans la fabrication et la commercialisation de plaques et d'isolants projetés haute performance. Ce marquage CE concerne donc, - et c'est une exclusivité - l'ensemble de la gamme « Projetés fibreux » ainsi que la gamme des « Plaques » : **Promatect**, **Supalux**, **Masterimpact**. Cette obtention permet à **Promat** d'afficher la conformité de son offre sur les plans de la santé et de la sécurité et de répondre aux exigences de la Directive européenne relative aux Produits de Construction (Directive européenne N°89/106/CEE).

Évaluation du site

Ce site s'adresse aux professionnels du bâtiment. Il leur propose des services de mise en relation, de petites annonces ainsi qu'un fil d'actualité concernant l'actualité de leur domaine d'activité.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 35

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine